



Répartition individuelle des frais de chauffage

Guide d'information
à l'usage des occupants

Compter une énergie précieuse

Vos répartiteurs de chauffage mesurent votre consommation de chauffage. Les charges communes de chauffage sont réparties équitablement entre résidents sur la base de vos consommations réelles.



Répartiteur électronique
de frais de chauffage
Techem

Vos charges facturées autrement

Le chauffage collectif reste le principal poste de charges en immeuble collectif. Le comptage individuel permet à chaque occupant de payer selon sa consommation réelle et non pas en fonction de la surface de son logement. Chacun adopte un comportement responsable et vigilant.

Vos gestes récompensés

Compter individuellement favorise :

- **L'équité** : chacun paie en fonction de sa propre consommation,
- **L'économie** : la responsabilisation de chacun entraîne la réduction de la facture générale,
- **L'écologie** : moins d'énergie utilisée, c'est moins de CO2 émis.

Votre liberté préservée

Le répartiteur de chauffage offre une multitude d'avantages :

- **Confort** : relevé des consommations effectué à distance sans entrer dans votre appartement,
- **Facilité** : consommation en cours affichée en permanence,
- **Sécurité** : données de votre facture vérifiables sur le répartiteur,
- **Équité** : relevé de tous les appareils à une date fixe commune.

Les répartiteurs sont tous équipés d'un module radio pour être lus à distance. Les données sont sécurisées et les anomalies de fonctionnement détectées.

A noter :

Si votre répartiteur de frais de chauffage est un modèle déporté sur une plaque au mur à côté du radiateur, veuillez à :

- Ne pas endommager, couper ou supprimer les câbles et éléments d'assemblage,
- Ne pas couvrir ni coffrer,
- Ne pas mettre de peinture ou poser de papier peint sur la sonde du radiateur, ni sur le dispositif au mur.

Une mise en œuvre simple et immédiate

L'appareil de mesure est fixé sur chaque radiateur de votre logement selon les normes d'installation en vigueur. Il s'adapte à vos radiateurs pour une mesure précise.

Principe de fonctionnement

Le répartiteur électronique de frais de chauffage est positionné sur le radiateur selon les normes d'installation EN 834, soit à 50% de la largeur et à 75% de la hauteur du corps de chauffe.

Equippé de deux sondes électroniques, le répartiteur mesure la consommation émise par le radiateur en calculant la différence de température de surface du radiateur et la température ambiante de la pièce.

Il prend en compte la puissance thermique du radiateur.

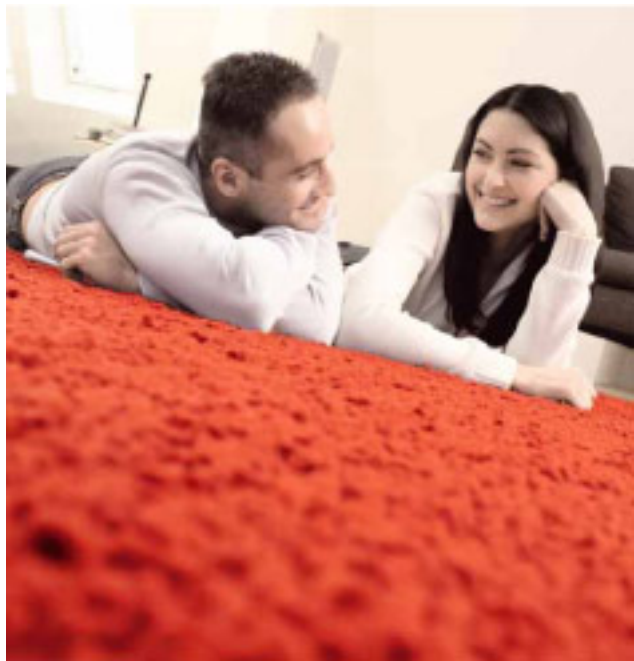
Alimenté par une pile, le répartiteur a une autonomie de plus de 10 ans.

Par son design et sa couleur, il s'intègre parfaitement au radiateur.

Conditions préalables pour une efficacité maximum

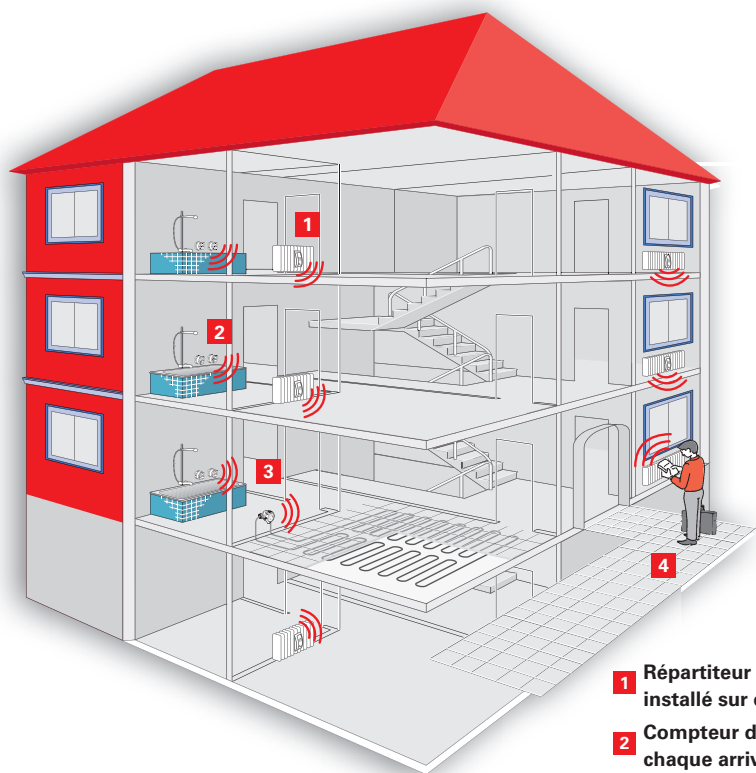
Pour pouvoir ajuster la température selon vos besoins, la présence de robinets classiques ou thermostatiques est fortement recommandée. Leur bon fonctionnement doit être maintenu.

**34 millions de répartiteurs
installés par Techem**



Relevé à distance pour plus de confort

Grâce à un module radio intégré dans le répartiteur, le relevé des consommations est réalisé de l'extérieur de votre logement. Le technicien recueille, avec son terminal portable radio, toutes les données utiles à la répartition.



- 1** Répartiteur électronique en radio relevé installé sur chaque radiateur.
- 2** Compteur d'eau en radio relevé installé sur chaque arrivée d'eau chaude et froide
- 3** Compteur d'énergie thermique pour le chauffage au sol
- 4** Terminal portable radio pour relever les consommations individuelles



Par son design moderne, les répartiteurs de frais de chauffage Techem s'intègrent parfaitement à votre habitat intérieur. Vous pouvez surtout suivre votre consommation de chauffage directement sur chaque appareil.

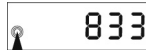
Tout en un seul clin d'oeil.

Trois valeurs apparaissent en alternance sur l'écran d'affichage.

Elles indiquent :

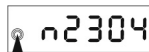
- votre consommation de la période en cours,
- votre consommation de la période précédente,
- le n° de votre appareil.

Votre consommation de l'année en cours



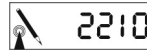
En cas de déménagement, vous pouvez vous même relever les consommations sans faire intervenir un agent.

Le numéro de l'appareil



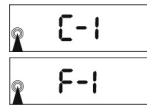
Chaque répartiteur est identifié par un numéro. Celui-ci apparait sur votre relevé individuel pour que vous puissiez vérifier facilement votre décompte.

Consommation de l'année précédente




Le répartiteur mémorise votre consommation relevée par notre technicien. C'est ce chiffre qui figure sur votre dernier décompte de charges.

Votre répartiteur a besoin d'aide.



Si l'un des symboles ci-dessus s'affiche, contacter immédiatement votre gardien ou notre service intervention afin de nous permettre de remédier à la défaillance au plus vite.

 Ce symbole signifie que le système de radio transmission est actif.

Du relevé à la répartition, un service performant

La répartition des charges de chauffage n'aura jamais été aussi simple. Nous vous garantissons une transmission sécurisée des données et une transparence optimale des informations.

Les éléments administratifs

Le gestionnaire de votre immeuble nous transmet votre nom, votre adresse, les tantièmes de votre appartement. Ces données figurent sur votre relevé collectif et individuel (option).

Le relevé de votre consommation

Les données de consommations individuelles de votre appartement sont stockées sous forme électronique dans les répartiteurs. Elles sont recueillies lors du relevé :

- Relevé de tous les répartiteurs effectué à date fixe de référence (ex 31 décembre),
- Relevé des historiques de l'année, soit 24 index bimensuels pour contrôler la cohérence des consommations,
- Détection des anomalies techniques et tentatives de fraude.

La consommation relevée à la fin de la période est stockée dans le répartiteur pendant 12 mois.

La clé de répartition

Le facture globale d'énergie est répartie au prorata des consommations personnelles à hauteur de 50% jusqu'à 100% du montant selon les résidences. Le reste est réparti selon les tantièmes des appartements.

La répartition individuelle

La répartition est calculée et éditée une fois par an. Pour permettre une facturation individuelle sécurisée, le bordereau est présenté avec les éléments suivants :

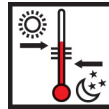
- Période de consommation (identique chaque année),
- Identification des logements par leur n° de lot,
- Repère de la consommation des années précédentes,
- Présentation détaillée du calcul des coûts unitaires.

Quelques astuces pour réaliser des économies d'énergie

Par des petits gestes quotidiens, vous pouvez réduire votre consommation individuelle. Voici quelques conseils faciles et utiles .



Fermer vos volets et rideaux pendant la nuit. Vous économisez jusqu'à 20% d'énergie à condition de ne pas cacher les radiateurs



Réduire la chaleur du radiateur une heure avant le coucher. Si vous réduisez la température de 5°C la nuit, l'économie d'énergie peut

atteindre 30%.



Aérer régulièrement pendant 5 à 10 minutes. En ouvrant les fenêtres en grand, vous conservez la chaleur des meubles et murs qui réchauffent l'air frais lorsque la fenêtre est refermée.



Laisser vos radiateurs libres, ne pas mettre de meubles ou de rideaux épais devant. Le linge ne doit pas sécher sur le radiateur non plus.



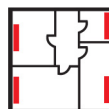
Contrôler l'étanchéité des joints de fenêtres. Vous réduisez les pertes de chaleur par les fenêtres.



Fermer complètement les robinets du purgeur pour éviter les fuites d'eau.



Régler la température ambiante en fonction de vos besoins. Réduisez la température du radiateur la nuit et lors de vos absences. Toutefois, ne pas refroidir complètement les pièces : les chauffer à nouveau augmente le coût énergétique.



Utiliser tous les radiateurs de manière uniforme. Vous consommez moins d'énergie qu'en utilisant seulement un radiateur pour

l'appartement entier.



Purger régulièrement les radiateurs. Grâce à une bonne circulation de l'eau, votre consommation d'énergie est optimisée.



Compteurs Farnier
12, avenue Descartes
92350 LE-PLESSIS-ROBINSON
Téléphone: 01 46 01 59 70
Fax: 01 46 01 59 79
E-mail: info@compteurs-farnier.com
www.techem.fr